

Etude du pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame) « E-santé: faire émerger l'offre française en répondant aux besoins présents et futurs des acteurs de santé »

09/02/2016

Cette étude a été commandée par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, et par plusieurs organisations professionnelles du secteur (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales [Snitem], Syntec numérique et G5 santé). Elle décrit les forces et les faiblesses de la France en termes d'innovations, d'usages et de déploiement de l'e-santé, réalise une comparaison internationale sur 18 pays. Le Troisième volet de cette étude est relatif aux recommandations formulées afin d'améliorer le développement de l'e-santé en France.